

époque pour examiner les questions relatives à l'enseignement moyen, adopta les bases de ce projet dans son rapport au gouvernement, publié à La Haye en 1830.

7° *Règlement de l'École primaire-modèle de Louvain.*

Rédigé en 1833, et adopté depuis lors par plusieurs établissements. Il a été traduit en hollandais par le directeur de l'école modèle de Maestricht et a servi de base à tous ceux qui ont été publiés par le gouvernement.

8° *Règlement intérieur du Mont-de-piété de Liège.*

Sanctionné par les autorités supérieures.

9° *Rapport à la commission administrative du Mont-de-piété de Liège.* Liège, Jeunehomme frères, 1840, in-8°.

Tiré à part de la *Revue belge* (juin 1840). L'auteur reproduit une partie des vues émises dans le mémoire n° 5. Il doit avoir publié un travail sur le même sujet dans la *Revue encyclopédique*.

10° *Situation administrative et financière des Monts-de-Piété en Belgique.*

Nécessité et moyens de les réorganiser. Bruxelles, Deltombe, 1845, in-8° de XVI et 365 pages.

C'est l'œuvre la plus importante d'Arnould (voir ci-dessus). — Cf. la *Revue de législation* (Paris 1846). — La *Revue du droit français et étranger* (février et avril 1846). — Le *Journal historique et littéraire* (mai 1846). — La *Revue de Liège* (t. V. 1846). — L'*Observateur belge*, le *Journal de Liège*, la *Belgique judiciaire*, etc

11° *Statistique des Monts-de-piété en Belgique.* Bruxelles, 1847 in-4°.

Extrait du t. III, (p. 157, 181) du *Bulletin de la Commission centrale de statistique*. — Nouveaux renseignements sur diverses branches du service; détails curieux sur les moyennes des opérations des Monts-de-piété de Belgique et de France.

D. Arnould obtint la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold le 14 décembre 1838, il fut promu au grade d'officier le 28 février 1855; la même année, le roi de Portugal lui conféra le grade de commandeur de l'Ordre du Christ.

Polain (MATHIEU-LAMBERT), O. ✱. né à Liège le 25 juin 1808, montra fort jeune un goût décidé pour l'étude. Ses dispositions naturelles furent encouragées par le conventionnel Mathieu Miranpal, que la loi d'exil connue sous le nom de *loi d'amnistie* avait contraint de quitter la France en 1816, et qui s'était réfugié à Liège avec plusieurs de ses anciens collègues : Thuriot de la Rozière, Paganel, Duval, Mailhe, Calès, Ysabeau et d'autres. — Mathieu Miranpal, ancien rédacteur du *Journal de l'Oise*, était un homme instruit, très-versé surtout dans la connaissance des langues anciennes. Il prit plaisir à développer les instincts littéraires de son jeune élève; cependant celui-ci ne put profiter longtemps des leçons de cet excellent maître. Mathieu, qui s'était toujours conduit avec modération, bien qu'il eût voté la mort de Louis XVI, obtint finalement l'autorisation de rentrer en France. — M. Polain fit ses

humanités au collège de Liège. et suivit ensuite les cours de la Faculté de philosophie de l'Université. Il se destinait à l'enseignement. A peine âgé de vingt ans, il fut nommé professeur de littérature française et d'histoire politique moderne à l'*École spéciale de commerce*, institution modèle, fondée à Liège par M. Charlier, et régulièrement fréquentée par un grand nombre d'élèves. M. Polain y resta attaché pendant plus de vingt années, chargé des mêmes cours. Il y eut pour collègue, dans la chaire de droit commercial, Victor Godet (v. ce nom), dont l'Université de Liège regrette encore aujourd'hui la mort prématurée

Une circonstance fortuite décida de la vocation littéraire de M. Polain. L'Université de Gand mit au concours, en 1826, la question suivante : *Accurata et succincta narratio exponatur quo jure et quo successu Guilielmus, Normanniæ dux, cognominatus Con-*

questor, Angliam invaserit, et quid, subactis Anglis, in eorum reipublicæ formâ et institutis sub ipsius imperio commutatum fuerit. Notre jeune étudiant venait précisément d'achever la lecture de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'Augustin Thierry ; il résolut de concourir. Son Mémoire ne fut point couronné ; mais, à partir de ce moment, l'histoire du moyen âge et des monuments qui s'y rattachent devint son étude de prédilection. — M. Polain commença néanmoins par s'essayer dans d'autres genres : en 1827, il écrivit, en collaboration avec deux de ses condisciples, MM. Alvin et de Lannoy, un vaudeville intitulé : *Les eaux de Chaudfontaine*, dont quelques couplets furent remarqués. En cherchant bien dans les journaux qui paraissaient à Liège à cette époque, on retrouverait aussi de lui plusieurs articles de critique littéraire sur les principaux écrivains de l'école romantique : enfin il était, avec Ch. de Chenedollé (v. ce nom), l'un des correspondants belges du *Globe* et de la *Revue encyclopédique*.

M. Polain venait d'achever ses études quand la révolution belge de 1830 éclata. Il y prit une part active, et la défendit énergiquement dans la presse et à l'hôtel de ville, où il remplit pendant plusieurs mois les fonctions de secrétaire de l'administration provisoire. Il ne quitta ce poste qu'au mois de mai 1831. L'existence de notre nationalité était alors reconnue en principe ; mais il restait à en débattre les conditions. La question de savoir à qui appartiendrait le Limbourg préoccupait surtout les esprits. M. Polain fit paraître à cette occasion une brochure intitulée : *De la souveraineté indivise des Evêques de Liège et des Etats-Généraux sur la ville de Maestricht* (Liège, 1831, in-8°). Ce mémoire, rédigé d'après les sources, est, croyons-nous, le premier travail historique sorti de sa plume. Il eut du retentissement jusque dans le monde diplomatique, et ce succès attira sur le jeune savant l'attention du gouvernement belge. L'emploi d'archiviste de la province de Liège étant venu à vaquer quelque temps après,

M. Rogier, alors ministre de l'intérieur, le fit offrir à M. Polain, qui l'accepta et se voua désormais tout entier à l'étude de l'histoire nationale.

Le moment était favorable pour cette étude. La révolution avait enfanté une pléiade de jeunes écrivains, tous animés d'un vif amour de la patrie, tous désireux d'affirmer son indépendance dans leur sphère d'activité. L'idée vint à quelques-uns d'entre eux d'unir leurs efforts, et c'est ainsi que fut fondée à Liège, en 1834, l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*. M. Polain en fut nommé président, et notre regretté poète Weustenraad, secrétaire. La *Revue belge*, organe de l'Association, parut à partir du mois de janvier 1835, sous la direction du président. Sciences morales et politiques (au point de vue des questions générales), études de mœurs, voyages, mais surtout littérature et histoire, tel fut le programme de cette publication périodique, dont l'influence féconde se répandit bientôt dans tout le pays, et qui resta jusqu'à la fin scrupuleusement fidèle à son titre, en se plaçant toujours au point de vue belge. Les hommes les plus distingués de toutes nos provinces répondirent à l'appel de l'*Association*, aussi bien les maîtres dont la réputation était déjà consacrée, que les jeunes gens impatientes de faire leurs premières armes. Ce fut la première école littéraire de la Belgique émanée, et ce fut peut-être la plus saine. La *Revue belge*, étrangère aux passions du jour, se distingua en tout temps par une sage modération ; l'art dans toutes ses manifestations, les gloires passées et l'avenir de la patrie eurent exclusivement le pouvoir d'exciter chez ses rédacteurs d'ardents enthousiasmes. Ce n'était pas une arme aux mains d'un parti, c'était une œuvre de civilisation et de patriotisme. Les circonstances rompèrent le faisceau de l'Association ; la dernière livraison de la *Revue* parut en décembre 1843 ; au commencement de l'année suivante, M. Van Hulst (v. ce nom) reprit la succession vacante et fonda la *Revue de Liège*, qui eut aussi une existence honorable. Mais

les services rendus par la *Revue belge*, notamment aux études historiques, méritent une mention toute particulière. Les *Récits* de M. Polain, si recherchés encore aujourd'hui, parurent pour la première fois dans ce recueil. Les épisodes de nos annales, sous sa plume éprise, intéressaient comme des chapitres de Walter Scott ou gravissaient les hauteurs de l'épopée; l'émotion visible de l'écrivain passait dans l'âme des lecteurs, et comme il voulait peindre plus que juger, l'effet cherché était obtenu : la jeunesse, ainsi vivement stimulée, se passionnait pour les vieilles chroniques et y apprenait au prix de quels sacrifices ont été conquis les biens dont nous jouissons à présent. Les *Récits historiques sur l'ancien pays de Liège* n'ont pas seulement réveillé chez nous le goût de l'étude de notre moyen âge, ils ont contribué à former l'esprit public. Ils y contribueront encore, s'il en faut juger par le succès de la 4^e édition, qui a vu le jour en 1866, augmentée de quelques morceaux inédits. — Indépendamment de cette série d'articles, M. Polain a fait insérer dans la *Revue belge* diverses notices analogues, concernant l'histoire des autres provinces : nous citerons *L'assassinat de S. Charles-le-Bon*, dans l'église S.-Donat à Bruges ; le *Massacre des magistrats de Louvain en 1379* ; des biographies, enfin quantité d'opuscules qui ont été rassemblés en 1839 et publiés sous le titre de *Mélanges historiques et littéraires*.

Le succès des *Récits* engagea M. Polain à écrire l'histoire complète de l'ancien pays de Liège ; il en fit paraître le premier volume en 1844, et le second en 1847. Ce dernier s'arrête au sac de la cité par Charles-le-Téméraire, en 1468. La presse accueillit avec faveur un livre où étaient étudiées avec soin, pour la première fois, les questions d'origine, d'après la méthode d'Augustin Thierry, et où le récit se développait sous une forme animée et pittoresque, comme dans l'*Histoire des ducs*

de Bourgogne de M. de Barante. Le travail de constitution de la commune avait préoccupé l'auteur au moins autant que les faits et gestes des princes-évêques ; les tribuns populaires apparaissaient sous un nouveau jour ; la bourgeoisie d'autrefois avait trouvé un défenseur. L'œuvre de M. Polain fut mise en parallèle avec celle de M. de Gerlache⁽¹⁾ ; les discussions qui s'élevèrent à ce propos eurent pour effet de stimuler le zèle de nouveaux chercheurs. L'*Histoire du pays de Liège* ouvrit à M. Polain les portes de l'Académie royale de Belgique : il fut nommé correspondant de ce corps savant le 10 janvier 1846, et membre effectif le 7 mai 1849.

L'historien liégeois venait d'achever son second volume, lorsque le gouvernement belge résolut de faire publier les lois et autres dispositions qui régissaient autrefois les divers pays composant la Belgique actuelle. Un arrêté royal du 18 avril 1846 institua à cet effet une commission composée d'hommes versés dans la connaissance de nos anciennes institutions. M. Polain en fut nommé membre dès l'origine, et chargé par ses collègues d'éditer le Recueil des Ordonnances des principautés de Liège et de Stavelot, et du duché de Bouillon. Il s'occupa d'abord de publier les *Listes chronologiques* de tous les documents qui devaient figurer dans ce grand *Corpus* ; on lui doit les quatre volumes in-8^o relatifs aux pays cités, ainsi que plusieurs rapports sur la marche de son travail (v. les *Bulletins de la Commission des Ordonnances*). L'infatigable pionnier ne perdit pas un instant ; le premier volume in-folio du *Recueil des Ordonnances du pays de Liège* parut dès 1855 ; le second vit le jour en 1860 ; les *Ordonnances de la principauté de Stavelot* furent publiées en 1864, dans le même format. Ce dernier ouvrage est complet ; il embrasse une période de plus de 1400 ans, de 648 à 1794. Les *Ordonnances du duché de Bouillon*, éditées dans les

(1) *Histoire de Liège depuis César jusqu'à*

Maximilien-Henri de Bavière. Bruxelles, Hayez, 1848, un vol. in-8^o.

premiers mois de 1867, sont également au complet. Quant aux deux volumes consacrés à Liège, ils ne comprennent que les 110 dernières années de l'existence de la principauté (1684-1794), c'est-à-dire la troisième série du recueil ; les deux premières s'arrêteront respectivement à l'avènement d'Erard de la Marck et aux changements apportés dans la Constitution liégeoise par Maximilien-Henri de Bavière (1684). La Commission a sagement agi en ordonnant la mise immédiate en lumière des documents qui peuvent être encore aujourd'hui d'une utilité pratique et directe, nous voulons dire des documents législatifs du dernier siècle. D'autre part, l'exemple des éditeurs de la grande collection des Ordonnances des rois de France, qui mirent 40 ans à faire paraître leur premier volume et ne sont pas encore, à l'heure qu'il est, arrivés au XVI^e siècle, était de nature à faire réfléchir : il s'agissait de ne pas être exposé à revenir sans cesse sur ses pas, et de ne marcher en avant que quand on serait moralement assuré qu'il ne resterait guère de pièces essentielles à découvrir. Il serait superflu de faire ressortir ici l'importance du *Recueil* de M. Polain ; mais il importe d'ajouter que l'éditeur n'a rien négligé pour satisfaire les plus difficiles, dans un ordre de travaux qui demande de celui qui les entreprend autant de prudence que de savoir. Quant aux menues variantes de texte et d'orthographe, l'éditeur a scrupuleusement indiqué en note tout ce qui pouvait présenter quelque intérêt.

Nous avons dit plus haut que M. Polain avait été nommé, en 1846, correspondant de l'Académie. Il y débuta par l'annonce d'une découverte importante, celle de la chronique de *Jehan Le Bel*, le célèbre chanoine de Liège que Froissart reconnut pour son guide et son maître. M. Polain avait retrouvé un

fragment considérable de cette chronique dans celle de Jean d'Outremeuse, que M. A. Borgnet (v. ce nom) est en train de nous rendre. Il le fit imprimer à Mons en 1850, en un beau volume grand in-8^o, édition (luxe de caractères gothiques), non destinée à être mise dans le commerce. On sait que plus tard l'ouvrage de l'éminent écrivain belge a été retrouvé tout entier dans la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, et publié en deux volumes in-8^o, également par les soins de M. Polain, sous les auspices de l'Académie. M. Meyer, élève de l'École des Chartes, ayant cru reconnaître dans le manuscrit de Châlons la première rédaction de Froissart, en avertit M. Paulin Paris (de l'Institut), qui eut l'idée de comparer le texte qu'on lui signalait avec celui du fragment de Jehan Le Bel publié à Mons : il fut aussitôt constaté que la bibliothèque champenoise possédait un *Le Bel* complet, continuant son récit jusqu'à la paix de Brétigny, en 1361. Avec une générosité qu'on ne saurait trop louer, M. Paris fit part de sa découverte à son confrère de Belgique ; et c'est ainsi que le nom du maître de Froissart a reconquis sa légitime illustration. La chronique publiée par M. Polain est certainement, pour nous servir de l'expression de M. P. Paris, « un des plus beaux fleurons de l'histoire littéraire de Liège ; car il est maintenant prouvé que Froissart a pris d'abord son meilleur style dans Jehan Le Bel, et qu'il n'a fait ensuite que se conformer au même modèle » (1). La mise en lumière de ce précieux monument est sans contredit un des principaux titres de M. Polain à la reconnaissance de ses concitoyens (2).

M. Polain a fait à l'Académie plusieurs communications importantes, dont on trouvera la liste dans la bibliographie de ses ouvrages. Il a pris une part considérable aux débats qui se sont élevés

(1) V. le *Bulletin de l'Acad. royale de Belgique*, 2^e série, t. XII, et l'*Annuaire de la Société d'Emulation de Liège*, 1864, p. 149 et suiv.

(2) Il est assez remarquable que Jacques de Hemricourt, l'auteur du *Miroir des nobles*

de la Hesbaye, qui vécut dans l'intimité de Jehan Le Bel, ne mentionne pas le principal ouvrage de notre chanoine ; il ne parle que de son talent à composer des chansons et des virgiles. En revanche, Le Bel est le seul historien que Froissart ait daigné citer,

au sein de cette compagnie au sujet du lieu de naissance de *Pierre Vermite* et de *Charlemagne*; ses mémoires sur ces problèmes obscurs ont eu du retentissement à l'étranger comme en Belgique, notamment en France. Notre publiciste n'était d'ailleurs pas tout-à-fait inconnu de l'autre côté de Quiévrain. Nommé en 1839 correspondant du ministère de l'instruction publique, sur la proposition de l'illustre Augustin Thierry, il n'avait point tardé à contribuer activement à la publication de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, dont M. Guizot fut le promoteur. Les grandes œuvres historiques et littéraires entreprises et continuées par l'Institut trouvèrent également en lui un collaborateur zélé et dévoué. Le gouvernement français l'en récompensa dès 1847, en lui décernant la croix de la légion d'honneur, et l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), en le nommant l'un de ses correspondants étrangers (1853). Il est en outre affilié à la Société des antiquaires de France.

Son activité littéraire n'a toutefois jamais cessé de s'exercer dans sa ville natale. La *Société libre d'Emulation*, fondée à Liège en 1779 par le prince Velbruck, avait fini par interrompre ses travaux, après avoir brillé pendant longtemps d'un vif éclat. Elle se reconstitua, et d'abord elle prit soin de réorganiser les différents Comités qui la composent. M. Polain fut nommé président du Comité de littérature et des beaux-arts, en même temps que M. U. Capitaine devint secrétaire-général de la compagnie. Sous leur double impulsion, la Société d'Emulation n'a pas tardé à recouvrer son ancienne influence sur le mouvement intellectuel de Liège, et l'on peut même dire qu'après l'Académie royale de Belgique, elle tient aujourd'hui le premier rang parmi les institutions littéraires du pays (1).

M. Polain remplissait depuis vingt-cinq ans, au grand profit des études historiques, les fonctions d'archiviste

de l'Etat, à Liège, lorsque le Roi lui conféra, en 1857, celles d'administrateur-inspecteur de l'Université de cette ville, après la mort de D. Arnould (v. ce nom). Il occupe encore aujourd'hui ce poste, auquel est attachée la direction des écoles spéciales des arts et manufactures et des mines.

Nous empruntons à Quérard (*France littéraire*, t. XI, p. 475), en ayant soin de la compléter autant que possible, la liste générale des publications de M. Polain.

1. OUVRAGES ÉDITÉS SÉPARÉMENT.

1^o *Les eaux de Chaudfontaine*, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre de Liège le 15 mars 1827. Verviers, 1827, in-8^o (anonyme).

En collaboration avec MM. L. Alvin et de Lannoy.

2^o *De la souveraineté indivise des évêques de Liège et des Etats-généraux sur Maestricht*. Liège 1831, in-8^o.

3^o *Collection de chroniques liégeoises inédites. La Mutinerie des Rivageois*, par Guill. de Meeff (XVI^e siècle). Liège, 1855, in-8.

4^o *Mélanges historiques et littéraires*. Liège, 1839, in-4^o.

5^o *Récits historiques sur l'ancien pays de Liège*. 4^e éd., refondue et considérablement augmentée. Bruxelles, 1866, in-8^o.

Un certain nombre de ces récits ont d'abord paru dans la *Revue belge*, et il en a été fait des tirés à part. Ils ont été ensuite réunis en un vol. et publiés à Liège en 1837 (*Esquisses historiques de l'ancien pays de Liège*). La troisième édition a vu le jour à Bruxelles en 1842 (in-8^o).

6^o *A toutes les gloires de l'ancien pays de Liège*. Liège, 1842, in-8^o.

7^o *Liège pittoresque*, ou description historique de cette ville et de ses principaux monuments. Bruxelles, 1842, in-8^o.

8^o *Henri de Dinant*, histoire de la révolution communale de Liège au XIII^e siècle. Liège, 1843, in-8^o.

(1) Du moins par ses concours. Nous constatons à regret que son essor s'est un peu ralenti depuis 1867; on a cessé d'y

donner des conférences et la publication de l'*Annuaire* est suspendue.

9° *Histoire de l'ancien pays de Liège*. Liège, 1844-1847, 2 vol. in-8°.

10° *Notice historique sur le système d'impositions communales en usage à Liège avant 1794*. Bruxelles 1846, gr. in-8°.

11° *Tableau général des différentes collections que renferme le dépôt des archives de l'Etat, à Liège*. Liège, 1847, in-8° (anon.)

12° *Les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur Monseigneur Jehan Le Bel*, chanoine de S. Lambert, retrouvées et publiées par M. L. Polain. Mons, 1850, gr. in-8° (car. goth.).

Fragment tiré à 125 exemplaires seulement, et non livré au commerce. — La chronique complète de Jehan Le Bel (v. ci-dessus) a été publiée par M. Polain en 1863, à Bruxelles, sous le titre suivant :

13° *Les vraies chroniques de Messire Jehan Le Bel*. Histoires vraies et notables des nouvelles guerres et choses avenues l'an Mil CCCXXVI jusques à l'an LXI, en France, en Angleterre, en Escosse, en Bretagne et ailleurs, et principalement des haultz faits du roy Edowart d'Angleterre et des deux roys Philippe et Jehan de France. Bruxelles, 1863, 2 vol. in-8°.

14° *Liste chronologique des Ordonnances de la principauté de Liège*, de 1684 à 1794. Bruxelles, 1851, in-8° (anon.).

15° *Liste chronologique des Edits et Ordonnances de la principauté de Stavelot et de Malmédy*, de 650 à 1793. Bruxelles, 1852, in-8° (anon.)

16° *Recueil des Ordonnances de la principauté de Liège*. 3 février, 1684 à 1794. Bruxelles, 1855-1860, 2 v. in-folio.

17° *Liste chronologique des Edits et Ordonnances de la principauté de Liège*, (1507 à 1684). *Ibid.*, 1860, in-8° (anon.).

18° *Recueil des Ordonnances de la*

principauté de Stavelot (648-1794). *Ibid.*, 1864, un vol. in-folio.

19° *Liste chronologique des Edits et Ordonnances de l'ancien duché de Bouillon*, de 1240 à 1795. *Ibid.*, 1865, in-8°.

20° *Recueil des Ordonnances du duché de Bouillon (1240-1795)*. *Ibid.*, 1868, un vol. in-folio.

II. COLLABORATION A DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

A *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*.

21° Découverte de la chronique de Jehan Le Bel (t. XIV, 1847). — Note sur le baron de Waleff (t. XV, 1848). — Note sur un fragment de Ms. d'Orose, de la fin du VI^e ou de la première moitié du VII^e siècle (t. XVI, 1849). — Rapport sur un mémoire concernant la Constitution de l'ancien pays de Liège (t. XVIII, 1851). — Note sur un diplôme de Louis le Débonnaire (t. XIX, 1852). — Nouveaux éclaircissements sur la chronique de Jehan Le Bel (*Ibid.*). — Pierre l'Ermite, Picard ou Liégeois (t. XXI, 1854) (*). — Où est né Charlemagne (t. XXIII, 1856)? — Quand est né Charlemagne (*Ibid.*)? — Encore Charlemagne (*Ibid.*). — Rapport sur un mémoire de M. Arsène de Noüe, concernant la patrie et la famille de Wibald (t. XXIV, 1857). — Rapport sur une notice de M. l'abbé Kempeneers, relative à l'ancienne franchise de Montenaeken (t. VIII, 2^e série). — Rapport sur un mémoire de M. Loise, intitulé : *Influence de la civilisation sur la poésie* (t. XIV, 2^e série).

B. *Messenger des sciences historiques*, de Gand.

22° Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean des Prez, dit d'Outremeuse, chroniqueur liégeois du XVI^e siècle (1834). — Notice sur Guillaume de Meeff dit de Champion, chroniqueur du XVI^e siècle (1835). — Esquisses biographiques de l'ancien pays de Liège,

(* M. Grandgagnage, premier président de la Cour d'appel de Liège, avait publié dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, également en 1834, une dissertation

intitulée : *Pierre l'Ermite, Liégeois ou Picard*. Celle de M. Polain en est la contrepartie.

1^{re} série : *Adelbold* (XI^e siècle); *Amelgard* (XV^e siècle); 2^e série : *Coppée*, poète et écrivain dramatique (XVII^e siècle); *Foullon*, historien (XVII^e siècle); *Brixhe*, jurisconsulte et homme politique (XVIII^e siècle) (1856).

Ces différentes notices ont été complétées et réimprimées dans les *Mélanges historiques et littéraires* (1839).

c. *Revue de Bruxelles.*

23^e *Guy de Kanne*, ou le vendredi de Pâques de l'an 1486 (1858). — Notice sur Godefroid de Bouillon (*même année*).

Guy de Kanne a été réimprimé dans la 3^e éd. des *Récits historiques*, mais n'a point été reproduit dans la 4^e. — *Godefroid de Bouillon* se retrouve dans les *Mélanges historiques et littéraires* (1839).

d. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

24^e Notice sur un livre d'Évangiles, conservé dans l'église de S^t-Jean Évangéliste à Liège (1852). — Police de l'imprimerie et de la librairie au pays de Liège (1854). — L'abbé Raynal et Bassenge (1854). — Commerce et industrie du pays de Liège au XVIII^e siècle (1859). — Population de l'ancien pays de Liège au XVIII^e siècle (1857). — *Analectes liégeois*, ou Recueil de pièces originales (1852-1857), 2 fascicules in-8^o. — Divers comptes rendus littéraires.

e. *Annuaire de la Société d'Emulation*, de Liège.

25^e Notice sur l'Académie royale de Belgique (1857). — Le sanglier des Ardennes (1866).

Ce dernier morceau a été réimprimé dans la 4^e édition des *Récits historiques*.

f. *Journal de Liège.*

26^e Un grand nombre d'articles de critique littéraire, aussi tirés à part in-8^o. Nous citerons les suivants : Collection de documents inédits sur l'histoire de France (1451-1852). — Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins, continuée par l'Institut de France, t. XX et XXI (1854); t. XXII

(1855); t. XXIII (1857); t. XXIV (1864). Ces deux derniers comptes rendus ont été reproduits par le *Moniteur belge*. — Recueil des historiens des Gaules et de la France (1851). — Notice sur la vie et les ouvrages de Raynaudard (*Id.*). — De la renaissance des arts à la Cour de France, par le comte de Laborde (*Id.*). — Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, par Gachard (*Id.*). — Essai historique sur l'organisation judiciaire et administrative de la justice depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII, par Pardessus (*Id.*). — Revue historique du droit français et étranger (1855). — Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, par Gachard (1855). — Histoire politique des États-Unis, par Laboulaye (1856). — Histoire de la Flandre, par Kervyn de Lettenhove, in-8^o — Hist. des Belges à la fin du XVIII^e siècle, par Ad. Borgnet. — Lettre sur les Anglais qui ont écrit en français (1855). — Les historiettes de Tallemant des Réaux (*Id.*). — Athènes aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, par le comte de Laborde (*Id.*). — De l'union des arts et de l'industrie, par le même, etc., etc.

g. *Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances.*

27^e Divers rapports sur les travaux préparatoires du Recueil des Ordonnances et du Recueil des Coutumes.

h. *Recueils divers.*

28^e Quantité de notices historiques, biographiques et bibliographiques dans la *Revue belge*, la *Revue de Liège*, la *Biographie universelle* de Michaud, les *Archives du Nord de la France et du midi de la Belgique* (d'Arthur Dinaux), les *Archives de Reiffenberg*; le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*; la *Revue des Sociétés savantes*; le *Bulletin du bibliophile* de Techener; le *Bulletin du bibliophile belge*; la *Biographie nationale*, etc., etc.